

AGL

Procès-Verbal du Conseil AGL du 05-03-2015

UCL Mons – 19h00

Présences

Conseillers AGL:

ANDRY Tiffany, ANNOYE Hugues, BOUTAHER Elias, CHATELAIN Catherine, DEBRUXELLES, DRABBÉ Simon, GEVERS Merlin, GUERARD Martin, JANE-ALUJA Hélène, LECOMTE Valentine, LEDOUX Maryline, LEVY Gabriel, LOOS Robin, MALAY Olivier, MEIRLAEN Matthias, PEETERS Christophe, PINGOT Louise, PIRSON Laetitia, THONARD Remacle, VAN KEIRSBILCK Leïla, VERSTRAETEN Gaëlle.

Procurations :

TERMOTTE Camille (Tiffany Andry), MALAY Nathalie (Maxime Debruxelles), COUTANT Valentin (Valentine Lecomte), DOS SANTOS Guillaume (Maryline Ledoux), LAHOUSTE Corentin (Matthias Meirlaen), DESAGRE Christophe (Louis Pingot).

Membres AGL

ARGENTO Stéphane, CHARUE Marie, DRUENNE Loic, LEROY Jennifer, MARCHAND Hadrien.

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV.
3. Démission.
4. Décisions.
 - a. Adaptations budgétaires.
 - b. Plan syndical du comité et Tout autre chose
 - c. Règlement des élections étudiantes, retour sur quelques points pour l'année prochaine.
 - d.
5. Informations et discussions.
 - a. Accès aux salles didactiques.
 - b. Actualité politique
 - i. Allocations d'insertion
 - ii. Révision des allocations de bourse
 - iii. Suite du dossier INAMI
 - c. Rapports d'activités des commissions, comité, délégations et sites.
 - i. Woluwe
 - ii. Mons
 - d. Rapport de comité.
 - e. Rapport sur la commission d'évaluation du mandat de l'administrateur général.
 - f. Débat sur la proposition du ministre Marcourt de mettre en place un minerval différencié
6. Divers.
 - a. Agenda

[Ouverture du Conseil à 19h51]

1. Approbation de l'ordre du jour.

Laetitia : Le point contrôle Woluwé n'est plus décision mais une discussion.

Matthias : J'ai une information à ajouter concernant le CASE Saint-Gilles.

Maryline : Pourquoi le point sur les élections étudiantes est dans décision ?

Laetitia : On a voté le point au dernier Conseil, mais selon Oliviet, deux points n'ont pas été suffisamment discutés.

Maryline : Est-ce que ça ne doit pas être discuté l'année prochaine si c'est trop tard pour cette année ?

Chrisophe : On va en discuter, tu pourras exprimer ton avis à ce moment-là.

2. Approbation du PV.

Hugues : Page 10, il est écrit que j'ai dit qu'il y a un biais, et en fait j'ai dit qu'il n'y avait pas de biais.

Le PV est approuvé.

3. Démission.

Charly démissionne car il rend son mémoire en avril et qu'il est engagé par la suite.

4. Présentation de l'UCL Mons par les conseillers montois.

Voir ppt.

Martin : C'est cool d'avoir fait une présentation. Dans votre réflexion de scinder le CEFUC et le conseil étudiant, n'hésitez pas à garder des liens structurels entre les deux. Il existe plein de modèles, dont l'exemple de Namur par exemple.

Robin : C'est clairement l'objectif. Rien que d'avoir deux personnes différentes responsables du cercle et de la représentation étudiante, ça pose débat ici.

5. Décisions.

b. Adaptations budgétaires.

Loic présente le budget.

Loic : On devait faire ça au conseil précédent, mais suite à des imprévus de dernière minute cela n'a pas pu se faire. J'en suis désolé.

Est-ce qu'il y a des questions sur les recettes ? => *non*

On a essayé de couper là où c'était possible pour anticiper les réductions budgétaires. L'UCL a coupé dans ses budgets sociaux, dont notamment chez nous pour le financement des permanents. Du coup, on a décidé de dégager de l'argent dans notre budget de fonctionnement pour maintenir les 2 EFT.

Olivier: Pour que ce soit bien clair, quand le recteur a fait des coupes budgétaires dans l'animation, en ce qui nous concerne, il s'agit des 9000 euros que vous voyez là. Ce qui explique pourquoi on doit diminuer nos prévisions.

Leïla : Pour préciser, on a perdu en fait 15000 € à peu près.

Martin : On a reçu une facture très salée d'UCL logement. Dans les 19000€, il y a 10000€ tout à fait normaux (genre le loyer). On paye 2300€ de loyer par mois. Par contre, la surprise, c'est qu'on a reçu la facture des charges de 2013 de la Salmigondis. Ça se chiffre à 9000 €. On ne s'attendait pas à ce que ça soit si gros. On a quelques points à élucider avec le service logement, mais *a priori*, les dépenses sont justifiées.

Remacle : Je vois que Saint-Gilles perd 1000 €. Pourquoi ? Est-ce justifié ?

Merlin : On a eu une rencontre avec eux. On a fixé au début de l'année 3500 € sans leur demander. Quand on les a rencontrés, ils ont dit qu'ils avaient besoin d'argent, mais pas d'autant.

Hugues : Qu'est ce que les dépenses du conseil représentent ?

Loïc : Essentiellement ce qu'on mange et ce qu'on boit en conseil.

Hugues : à combien s'élève le matelas, s'il nous arrive une autre tuile ?

Loïc : Théoriquement, vu qu'on est au 2ème quadri, il n'y aura plus de tuiles du passé. Donc j'ai considéré que la catégorie était clôturée et je l'ai laissée en négatif.

Hugues : Je trouve que notre marge est trop faible.

Loïc : Ce n'est pas énormément, c'est vrai. Mais à priori l'année est bien avancée donc on ne craint pas trop des problèmes.

Maxime : Pour les subsides de Saint-Gilles et Tournai, il n'y a pas encore eu de dépenses. Est-ce qu'il n'y a pas encore eu de contacts ou ils veulent un remboursement en fin d'année ? Par ailleurs, pour les 9000 € de tuiles de la Salmigondis, ça devrait être payé par le compte salles et pas par le budget AGL. Après, on peut décider d'éponger avec l'argent de l'AGL, mais à la base ça rentre dans les comptes des salles.

Loïc : En ce qui concerne Saint-Gilles et Tournai, je n'ai reçu aucune demande de leur part concernant un besoin de subside, du coup rien n'a été versé. S'ils en font la demande, ils auront l'argent. En ce qui concerne ta deuxième question, c'est vrai que ça devrait être impacté sur le compte salles, sauf que dans cette facture de 19000 euros c'était difficile de savoir quelle somme devait être payée par le compte salle, par le compte post ou par le compte agl du coup

on a tous mis sur le dos du compte agl. Au final ça ne change rien vu que c'est de l'argent de l'AGL. En fin d'année on fera un rééquilibrage de l'ensemble des comptes.

Maxime : Il faudrait faire le rééquilibrage en fin d'année.

Robin : Cotisation ORC, c'est la cotisation à la FEF ?

Loïc : Oui.

Olivier : Commentaire général : on a perdu 18000 € au cours du premier quadri à cause de 2 événements. Ça fait 15 % du budget. Malgré ça, on a un budget à l'équilibre, donc je suis heureux de ça !

Laetitia : vote pour adapter le budget.

Vote:

Adopté à l'unanimité avec 27 voix pour

c. Plan syndical du comité et Tout autre chose

Martin et Merlin présentent le plan syndical.

Hugues : Pourquoi, dans les points à voter, certains sont mis ensemble et d'autres séparés ? Pourquoi ne pas tout voter séparément ?

Laetitia: OK, on vote séparément.

Gabriel : Dans quelle mesure peut-on se séparer des positions de tout autre chose si on ne s'y retrouve plus ?

Maryline : Quels sont les dix horizons qui ont été déterminés par TAC ?

Merlin : OK pour séparer les points. Si à un moment l'AGL ne se retrouve plus dans TAC, on peut quitter la structure sans soucis. On ne rejoint pas de façon complète et aveugle l'ensemble des propositions prises par TAC. TAC ne veut pas s'apparenter à un parti politique, son but est d'être pluriel. C'est un mouvement qui reste large et rassembleur et dans lequel il ya beaucoup de dynamisme dans la réflexion. Le but n'est pas de proposer une alternative, mais de réfléchir ensemble à toutes les alternatives possibles.

Maxime cite les 10 horizons (voir sur internet).

- Biens communs par et pour tous

- Justice fiscale
- Une place pour chaque génération
- Solidarité contre la pauvreté
- Un travail digne
- Un cadre de vie épanouissant
- Valorisons notre diversité !
- Eco c'est logique !
- Citoyens sans frontières
- Osons la démocratie !
- Développons la solidarité internationale !
- Garantissons nos droits et libertés fondamentaux !

Merlin : Ce texte est déjà sur le site, mais il doit être débattu à l'AG. Ces points vont continuer à se réfléchir par la suite.

Hugues : Je trouve hyper important de séparer l'AG et la grande parade. Vu qu'il n'y a pas encore eu d'AG, on ne peut pas signer la participation à la parade. On ne sait pas encore à quoi va ressembler cette parade. On peut dire qu'on répond à l'appel parce qu'on trouve que le projet est bien, mais dire qu'on va à la parade alors qu'on ne sait pas encore quelle forme elle va prendre, non.

Christophe : C'est possible de voter la participation à la parade au prochain conseil, il tombe avant.

Remacle : Je trouve que c'est une bonne idée, c'est chouette de participer à des initiatives qui viennent de la société civile. Mais mise en garde, il faut faire attention à garder l'indépendance propre de l'AGL et initiative propre et ne pas se retrouver avec un CE qui fonctionne pour une autre initiative. Ses membres doivent rester membres de l'AGL à part entière. Le boulot propre de l'AGL n'est pas limité à ça.

Marie-Lyne : Deux remarques. Premièrement, je trouve que le message est simpliste derrière "tout autre chose". J'ai du mal à dire qu'on va rejoindre un mouvement aveuglément. On peut décider d'y participer sans en être membres tout de suite. L'autre réflexion c'est le fait de dire qu'on décide aujourd'hui de rejoindre le mouvement, je me demande alors, pour quoi vous avez pris la liberté de dire quand on a accueilli Gabriel ND d'intituler cela « Vers une toute autre université », ce qui fait clairement allusion à tout autre chose.

Hugues : À quoi doit-on participer si on s'engage ? Genre peut-on aller à l'AG sans répondre à l'appel ?

Merlin : Pourquoi parler d'une tout autre université : c'est le titre qui a été voté comme étant la coupole du plan syndical qui a été voté au conseil. En ce qui concerne la participation à la grande parade : si l'AGL y participe, elle va potentiellement essayer de faire en sorte de

sensibiliser les étudiants à y participer donc si on vote ce point lors du prochain conseil, cela ne nous laisse pas le temps de les prévenir.

Matthias : Au niveau de l'AG va se discuter la structuration du mouvement. Tous les gens qui vont venir à cette AG ont signé l'appel et souscrivent aux 10 balises. Les gens qui vont venir ne vont pas remettre ça en question. Je pense que si on s'engage dans le mouvement, il faut s'engager jusqu'au bout et ne pas attendre samedi pour voir si ça va dans notre sens. Le fond restera le même, donc si on s'engage, on doit être prêt à soutenir la parade.

Christophe: Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Maryline : Donc l'objectif de l'AG n'est pas de réfléchir aux alternatives ?

Merlin : L'objectif du mouvement est de réfléchir aux alternatives sans trancher. Le but est de susciter le débat dans la société et de favoriser de la solidarité dans le tissu alternatif.

Hugues: Quid de ma question concernant notre participation à l'AG ?

Merlin: Si l'AGL participe à l'AG, elle signe l'appel, ça me semble clair. L'AG va discuter de cette grande arcade donc c'est lié.

Matthias : Je peux citer le menu de l'AG de tout autre chose de samedi (voir document). Ça va donc surtout concerner comment TAC va se structurer et puis des questions de contenu.

Olivier : Ce que je trouve bien, c'est de voir que, lors du lancement de TAC à Louvain-la-Neuve, il y avait des profs, des vices doyens, etc. On a envie d'une meilleure université et quand on est juste étudiant on n'a pas une voix qui porte assez loin et le fait de s'associer avec les gens qui sont dans TAC qu'on peut avoir plus de voix, ça donne des perspectives d'amélioration de l'université. D'autant plus qu'une cellule va se créer : "une tout autre école" qui va réfléchir à l'enseignement. La deuxième chose que j'aime bien c'est qu'il s'agit d'une structure qui est molle, on n'est pas liés par ce que les autres disent, on prend ce qu'on veut et on laisse ce qui nous intéresse moins.

Maxime : Dans le même sens qu'Olivier, les balises sont suffisamment larges pour qu'on puisse y adhérer. Tout ce que fait l'AGL porte sur des questions qui se décident à des niveaux sur lesquels on a rarement du poids. C'est donc une belle opportunité. C'est aussi normal que ça soit encore un peu flou pour l'instant, mais ça va se construire petit à petit avec toutes les associations et les citoyens impliqués. C'est donc extrêmement démocratique ! J'ai participé à a local de LLN, ce n'est pas une réponse globale qu'on cherche, mais aussi des initiatives locales qui peuvent nous toucher directement.

Gabriel : Je ne comprends pas très bien : tu disais que le but était de réfléchir pour réfléchir, pas d'avoir des solutions toutes faites. D'un autre côté, je ne vois pas comment on peut avoir une portée si le but est juste de réfléchir.

Merlin : le but n'est pas que de susciter une réflexion dans la population, mais aussi de créer de la solidarité entre de nombreux mouvements. Ça a déjà fourni des résultats impressionnants. Il y a une dynamique puissante qui montre qu'on n'est qu'au début de quelque chose, mais que ça peut devenir très puissant.

Olivier a parlé d'une tout autre école. C'est lancé par Bernard Delvaux, prof à l'UCL. Ça va être lancé après Pâques. Ça promet d'être super porteur. Ce serait bien de prendre le train en marche assez vite.

Hugues : quel serait le message pour la manifestation ?

Merlin : Refus de l'austérité et volonté de construire des alternatives. Il y aura 10 ou 12 chars qui représentent chacun un message positif, proactif.

Votes :	
<u>Signature de l'appel TAC</u>	contre : 2 - abstention : 1 - pour : 23
<u>Participation à l'AG du 7 mars</u>	contre : 3 - abstention 3 - pour : 20
<u>Participation à la grande parade du 29 mars</u>	contre : 4 - abstentions : 10 - pour : 12
<u>Participation aux locales</u>	contre : 2 - abstention : 1 - pour : 23

d. Règlement des élections étudiantes, retour sur quelques points pour l'année prochaine.

Olivier : Il y a deux choses qui n'ont pas été débattues au dernier conseil. D'une part, on a supprimé la campagne neutre. Par ailleurs, les deux élections (AGL et facultaires) pourraient être dissociées. Si certains pensent que c'est un problème de remettre au débat un point du précédent conseil, dites-le. Ce n'est pas pour cette année, mais pour l'année prochaine.

Christophe : On débat point par point puis on décide si on vote ou pas.

Point 1: absence de campagne neutre avant les élections

Remacle : La campagne neutre induit un contexte de délation entre les listes qui vérifient qui fait quoi. Même si l'objectif de la campagne est louable, je ne vois plus l'intérêt de réserver quelques jours avant les élections pour cette campagne neutre. Ça permet d'éviter le stress de la guerre des délations.

Maryline : Mehdi est le président de la commission électorale et a souhaité faire parvenir un message.

Bonjour à tous,

Par l'intermédiaire de Maryline, permettez-moi de revenir sur la note envoyée par, je présume, Olivier Malay vu le manque de signature, et vous apportez les faits réels et non des faits relayés par des « on dit ».

Pour rappel, l'approbation du règlement a été mise à l'ordre du jour du précédent conseil. Lors de ce point, le règlement dans son entièreté a été soumis à vous, conseillers, et la moindre virgule pouvait être discutée, comme je l'ai dit et répété lors de ma présentation. C'est aussi lors de celle-ci que j'ai bien expliqué les deux gros changements de fond cette année à savoir la possibilité pour une faculté d'organiser elle-même les élections et la campagne neutre, ainsi que la raison avec un PowerPoint reprenant les points importants pour vous faciliter la tâche. Il semblerait que c'est deux mesures, selon la note, posent pas mal de questions, mais je n'en ai eu aucune durant ce conseil, ni de refus. Le débat a porté sur un autre sujet. Je pense que personne présent à ce conseil ne me contredira jusqu'ici.

La décision concernant les élections communes résulte d'un quadrimestre de rencontres et de discussions avec les acteurs directement concernés. Il s'est avéré qu'aucune faculté ne souhaitait réellement les organiser, ni aucun autre organe de représentation étudiante, mais, pour répondre à la demande d'une ou deux facultés désireuse d'un jour les organiser elle-même, nous leur avons permis de pouvoir les organiser si elles le souhaitent. Il faut savoir que pour cette année ce nombre s'élève à 0.

Concernant la campagne neutre, cette décision provient du fait que depuis quelques années celle-ci est de moins en moins respectée du fait des réseaux sociaux. Mais il nous paraissait aussi inconcevable de la supprimer purement et simplement, ne fût-ce que lors de la tenue des bureaux de vote. Dès lors, nous l'avons fait commencer au moment du vote et non plus le vendredi 8h du matin précédent l'ouverture du vote. D'autant plus que cette campagne neutre ne se résume finalement qu'au vendredi et samedi avant l'ouverture du vote, où là il faut encourager à voter, et du coup on rate des potentielles descentes de trains le vendredi après-midi, qui pourrait améliorer le taux de participation, ce qui est dans l'intérêt de tous.

Pour finir, j'ajouterai que si chaque conseiller, ou non-conseiller revient avec les points du précédent conseil à chaque nouveau conseil, ceux-ci risquent de devenir interminables. Or, c'est justement la longueur des conseils qui auraient fait, selon Olivier, que le conseil se vide à ce moment-là.

Sur ce je vous souhaite une excellente soirée.

Hugues : Je trouve que c'est normal que ces points aient été changés. Concernant la campagne neutre, je suis d'accord avec Remacle. Pour le deuxième point, si des facultés veulent vraiment dissocier, on leur laisse le choix, ce qui est le plus important. Je veux juste

revenir sur un point de Mehdi : si le conseil décide de revenir sur un point, c'est normal et important.

Gabriel : Je ne comprends pas trop la réalité de la campagne neutre dans la mesure où, avec internet, l'information continue d'être présente et d'être partagée. Je pense que cela reste tout de même important d'interdire la publicité autour des bureaux de vote.

Leila : Je trouve ça chouette d'en discuter. Au niveau des facultés, je serais plutôt pour obliger les facultés à voter en même temps que le conseil AGL, car ça permet plus de participation aux votes, sinon les étudiants sont perdus parmi les votes. Il doit quand même y avoir un moment neutre au moment des élections.

Olivier : Sur la campagne neutre, je suis assez séduit par ce qui a été dit avant. Sur la dissociation, je suis plus timoré. La fac EPL est la seule qui est demandeuse, car elle a la puissance et l'argent. Ce n'est pas une bonne chose, ça demanderait plus d'énergie, ça demanderait une ingénierie très lourde. Ça demanderait également plus d'énergie en termes d'énergie.

Merlin : La plupart de ce que je voulais dire a été dit, globalement je suis pour le maintien des deux campagnes ensemble.

Martin : Globalement, tout a été dit. L'amendement sur la campagne neutre ne résout en rien la question des réseaux sociaux. J'aimais bien le jour de campagne neutre, car ça permet que tous les candidats n'aient plus que l'objectif de faire monter le taux de participation. C'est bon, surtout si le climat est dur pendant la campagne. Je suis tout à fait d'accord aussi que susciter un climat d'élection, ça prend de l'énergie. Donc si on commence à dissocier, ça prend du temps.

Maxime : Je suis membre de la commission électorale, le PV du conseil précédent n'est pas clair à ce niveau-là, serait-il possible de mettre dans le PV que Mehdi a présenté toutes les modifications ? Concernant les fonctions de la campagne neutre, il ya aussi le fait que certains moments, doivent être gardés pour mettre l'accent sur les élections facultaires. Concernant les demandes de scinder les élections, tant le conseil que l'UBE se sont prononcés contre, mais lors de la dernière réunion, on a apporté l'idée de laisser la possibilité de les scinder à la demande des facultés.

Il faut savoir aussi qu'il y a un coût supplémentaire financier et humain si on scinde les élections. On travaille avec une société externe pour le vote électronique. Les facultés devraient payer les coûts d'un vote électronique si elles ne s'intègrent pas dans notre système.

Laetitia : Contre l'interdiction des campagnes neutres avant les élections. Attention, on insiste sur le fait que les décisions valent pour l'année prochaine, elles seront intégrées dans les recommandations que la commission électorale de cette année fera à celle de l'année prochaine.

Votes :

On recommande à la commission électorale de maintenir l'absence de campagne neutre avant les élections ?

Pour : 2 - abstentions : 8 - contre : 12

Dissociation des élections ?

Contre: 17 - abstentions: 6 - pour: 1

Modification du pv pour qu'on précise que Mehdi a bien présenté les différentes modifications :

Unanimité

e. CASE local.

Matthias : À Saint-Gilles, ils aimeraient mettre en place un CASE local. Les étudiants sont motivés et des académiques aussi. Il va y avoir un CASE transitoire présidé par Didier Lambert, le temps que quelque chose de définitif se crée. Il y a 3 étudiants motivés. Est-ce que l'AGL donne son aval pour que ces 3 étudiants siègent au CASE (question du vice-rectorat) ? C'est bien que ça passe ici point de vue légitimité. Je ne sais pas s'il faut donner l'aval ici question de légitimité, mais en même temps c'est un peu un point d'info.

Remacle : Je trouve ça super que les étudiants soient motivés, mais, d'un autre côté, c'est leur popote interne, c'est absurde de donner au conseil la possibilité de s'opposer à leur nomination.

Martin : Je suis hyper d'accord, il ne faut pas les élire, mais je pense que c'est bien de leur dire qu'on les soutient, qu'on trouve ça cool. Il faut qu'ils sachent qu'il y avait de l'enthousiasme. Je propose qu'on leur communique le soutien du conseil.

Maxime: Ce que propose Martin, c'est déjà ce qui se passe pour les petits mandats attribués au sein des commissions et annoncés au conseil pour information.

Remacle : Je ne suis pas d'accord. Je trouve que c'est normal que les sites aient leur légitimité pour les mandats qui concernent leur site.

Matthias : Par clarté, je me suis dit que j'allais le présenter au conseil, même si ça a peu de sens parce qu'ils font leur popote interne. D'un point de vue purement démocratique, ça doit passer par ici.

Vote

Les 3 candidats sont élus à l'unanimité.

6. Informations et discussions.

g. Accès aux salles didactiques.

Elias : Il y a des problèmes de violence, ils vont élargir les horaires et rétablir les failles de sécurité. Il faut prendre contact avec les délégués pour faire des annonces pour plus d'auto

régulation par les étudiants. Il y avait une présence humaine plus fréquente, mais ça, ce n'est pas gagné.

Martin : Je veux insister sur le problème des coupes budgétaires. Le problème pourrait être résolu avec une présence humaine sur le site, mais vu qu'il n'y a pas de budget, l'UCL prend des décisions absurdes. Je trouve ça hyper triste qu'on en arrive là.

Remacle : Je propose qu'on laisse Woluwe gérer le problème.

h. actualité politique

i. Allocations d'insertion

Merlin : En janvier des nouvelles règles ont été votées, l'AGL avait visibilisé le fait que les étudiants s'opposaient au fait de baisser la limite de 25 à 30 pour les allocations d'insertion. Ce système est passé.

ii. Révision des allocations de bourse

Olivier : Vu qu'on quitte le système d'année d'étude avec le décret Marcourt, les bourses qui étaient attribuées par année d'étude vont être aménagées. Si vous entendez des choses louches sur ce point, tenez-moi au courant !

iii. Suite du dossier INAMI

Merlin : Pour l'instant, on n'a pas énormément d'informations. On se dirige vers un concours en première. Le conseil fédéral FEF a voté un manifeste commun avec le GDO et le FEM. La FEF propose une planification alternative. Au lieu de faire une planification de médecins par contingentement qui crée de la discrimination entre belge et étrangers, la FEF propose de faire une planification bien après les études, qui permettrait de régler la pénurie au niveau local. Olivier peut envoyer le manifeste au conseil si nécessaire.

Elias: Quelques précisions : concours en fin de bac 1, qui porterait plutôt sur les matières du 2e quadrimestre. Quelques décisions politiques ont été prises. Notamment en dentisterie, ils avaient un accord avec Saint-Luc pour un agrandissement, mais là Saint-Luc a tout annulé, car ils ont vu que le nombre d'étudiants allait diminuer drastiquement.

iv. Charlie Hebdo

Merlin : Suite aux événements CH, le comité AGL a pris l'initiative de rejoindre la manifestation contre la haine organisée à Bruxelles. 19 mars, journée d'étude sur le fondamentalisme organisé à Bruxelles. On s'est impliqué dans la question.

i. Rapports d'activités des commissions, comité, délégations et sites.

i. Woluwe

Elias : Nuits de l'AGL la semaine prochaine. Soirée concert le premier jour, puis plusieurs soirées sur les spécialités en médecine et dernier soir, soirée film-débat.

Maryline : Où en est le GT adéquation entrée-sortie.

Olivier : Il devrait y avoir une réunion dans pas trop longtemps.

ii. **Mons**

Robin: Séance d'information lundi sur les élections, sinon rien de spécial, routine, ça se passe. On a projet de tables de conversation qui se passe bien.

j. **Rapport de comité.**

Martin: On a eu la chance d'accueillir GND qui était le co-porte-parole du printemps érable. C'était impressionnant de l'avoir à l'AGL, on était très contents.

Matthias : Il y avait CAC ce lundi, mais peu de points, essentiellement DHC.

suite voir note

Martin : Quelque chose qui ne figure pas dans le rapport : vu le budget, on a vu qu'on pouvait se permettre des investissements : on va acheter un beach flag utile quand on est sur le terrain, achat de drapeaux plus grands et achat de gueulophones. Appel aux sites : si vous avez besoin de beach flag, roll up, etc., on peut faire un achat groupé. On va aussi acheter une machine à badges comme à Woluwé. On est enthousiasmés par ces achats. On veut aussi acheter un petit appareil photo.

Matthias : Axe 1 du plan alcool, on travaille pas mal. 7 softs devront être proposés dans les guindailles. On veut faire en sorte que les étudiants sortent plus tôt en guindaille et que l'offre de boissons soit plus diversifiée. Quality Night : ceux qui proposent des softs, des préservatifs, etc. reçoivent un label QN.

Création d'une commission d'évaluation pour les cercles: idem que ce qui existe déjà pour les régionales.

Entrées payantes dans les cercles : idée = avant une certaine heure, c'est gratuit pour faire venir les gens plus tôt. Ça n'a pas été accepté, mais à partir de la rentrée il y aura des t-shirts jaunes à l'entrée des salles d'animation chargés de contrôler les cartes d'étudiant avec système de comptage des gens qui rentrent afin de respecter les capacités maximales.

Remacle : C'est impossible de respecter la capacité maximale des salles. Quel étudiant voudra aller se placer à l'entrée de la salle pour expliquer à des centaines de pleins morts qu'ils ne peuvent pas rentrer ?

Matthias : Ces trois points ont été proposés par le GCL !

Martin : J'ai encore un complément par rapport au Post. La gestion appartient aux 4 collectifs qui la délèguent à l'AGL. L'AGL a un partenariat avec le CEP, mais ça va peut-être bouger

l'année prochaine, car le CEP n'est pas satisfait de la salle et nous ne sommes pas satisfaits de la gestion du CEP. Par ailleurs, l'Organe a des projets pour la salle.

Hugues : point CA, il manque un verbe, je pense. Pourquoi sur la question des logiciels libres, vous vous concentrez sur Matlab.

Leila : car c'est Leandro qui travaille sur ce point et il a l'habitude de travailler avec matlab, ce qui explique pourquoi il s'est particulièrement intéressé à ce programme

Olivier : Sur l'animation, je trouve ça méga-gore. Est-ce qu'on ne pourrait pas en discuter en comité, comsoc, conseil,... ?

Matthias : Ça avait été prévu lors du dernier conseil, mais, vu l'ordre du jour chargé, ça a été annulé.

Remacle : L'UCL a l'impression que ça va solutionner des problèmes alors qu'en réalité ça va en créer. On pourrait envoyer des gros cerclards envoyer des fûts sur les halles, ce serait drôle.

Martin : Ou alors, faire une énorme teuf dans halles.

Maxime : par rapport au DHC, peut-on expliquer davantage les changements ? Sur les jeudi veggio, il semblerait que plusieurs restos ne le font plus.

Matthias : DHC, procédure = phase de consultation sur le thème est supprimé, le thème est décidé par la commission DHC et sera en lien avec le thème général de l'année à l'UCL. Désignation des personnes: là il y a un appel à la communauté, les autres étapes doivent encore être fixées. Composition de la commission doit être débattue au CAC.

Olivier : rapports de délégation : en ce qui concerne la commission électorale, j'aurais aimé que le comité et le conseil en général aient davantage de retours sur les activités de la commission électorale, et ce principalement concernant l'organisation des mobilisations pour appeler les étudiants à voter (avec Egide donc), car au dernier comité on avait toujours pas d'infos. J'aurais aimé avoir un suivi plus systématique de la commission électorale. Ce sera bien de faire passer le message concernant la parité que le but n'est pas de bourrer les listes, mais bien de recruter des candidats réellement motivés.

Antoine: Les comptes-rendus de la commission électorale sont sur le site de l'AGL.

Maxime : J'ai fait des rapports au comité, ce qui a permis certains débats.

Olivier : Je ne dis pas que c'est mal fait jusqu'à présent, mais il faut que ça soit particulièrement bien fait maintenant.

Laetitia : je suis dans les jeudis veggie, on fait régulièrement le tour des restaurants pour voir où ils en sont. On fait un travail pour visibiliser l'action, mais ça prend du temps.

k. Rapport sur la commission d'évaluation du mandat de l'administrateur général.

Remacle : J'ai été élu dans la commission d'évaluation du mandat d'administrateur général. Son mandat arrive à terme, évaluation faite, on a une méthodologie particulière à suivre, on doit rendre notre avis au ça du 25 mars. L'administrateur général se représente, donc il n'y a pas d'appel à candidature. Il y en aura un si le CA refuse la prolongation de l'administrateur général.

l. Débat sur la proposition du ministre Marcourt de mettre en place un minerval différencié

Olivier : Il y a quelques années, on faisait des petits groupes de débat au conseil. Je propose qu'on fasse ça sur ce point aujourd'hui. Le ministre Marcourt proposerait de faire un minerval de plus en plus haut (par pallier) selon la richesse des étudiants.

Maxime : Pour moi, on a une position, c'est la note Arlequ'deux. Mais comme il risque d'y avoir une sortie dans la presse sur le minerval différencié, on peut créer un groupe de travail et que tout étudiant concerné puisse y participer.

Martin : Notre position c'est qu'on est contre l'augmentation du coût des études, on peut encore y réfléchir, mais il est tard, je ne suis pas sûr que c'est le moment pour avoir un débat constructif.

Christophe : Est-ce que vous êtes OK d'en discuter maintenant ?

Laetitia : OK, on va prendre un verre et on en parle si on veut.

7. Divers.

Merlin : Je me fais le porte-parole d'Egide. Les pulls de l'AGL restent dans des caisses, vous pouvez en acheter aujourd'hui. C'est un investissement qu'on a fait en début d'année.

7. Agenda